

P.2 L'INDE : UN POTENTIEL
IMPORTANT POUR NOS
ENTREPRISES

P.3 LA CROISSANCE, DES HAUTS
PLATEAUX VERS LES SOMMETS ?

P.4 GROUPE STREIT
LES VALEURS ET LA VISION

POINT
DE VUE

Traité Europe Canada : enjeux et opportunités pour les PME

Cela faisait presque dix années qu'il en était question. Le 21 septembre dernier l'accord commercial entre l'Union Européenne et le Canada (appelé en anglais Comprehensive Economic and Trade Agreement, d'où l'acronyme de CETA) est officiellement entré en application. Mais l'entrée en vigueur de cet accord ne sera acquise qu'après l'achèvement de toutes les procédures nationales de ratification. Et à l'heure qu'il est la France ne semble pas pressée de valider ce traité.

Dans un contexte où le libre-échange est un concept de plus en plus malmené, le CETA a fait l'objet de beaucoup de fantasmes et d'idées reçues. Que contient-il exactement ? C'est vrai, une fois mis en œuvre, la quasi-totalité du commerce de biens industriels et manufacturés (soit environ 99,5 % car l'automobile n'est pas concernée) est exonérée de droits de douane. Par exemple les exportations françaises de parfum et de cosmétiques vers le Canada (environ 150 millions d'euros par an) étaient soumises à un droit de douane de 6,5 % qui a été levé dès le 21 septembre. S'agissant des produits agricoles 91,7 % des droits seront supprimés par le Canada et 93,8 % par l'Union Européenne à l'exception de certains secteurs (les produits laitiers et les œufs du côté canadien, les viandes bovines et porcines du côté européen et les volailles des deux côtés). Par ailleurs sur le plan qualitatif le CETA aboutit à une reconnaissance réciproque des systèmes sanitaire et phyto sanitaire. Il améliore la protection des brevets pharmaceutiques et renforce le développement durable en évitant tout dumping social ou environnemental.

A priori tout cela constitue un champ d'opportunités supplémentaires pour de très nombreuses PME françaises. D'abord parce que le Canada et ses 35 millions d'habitants constituent un marché qui nous est proche sur le plan culturel et qui peut servir d'appivoisement pour quiconque veut percer vers le géant américain. Ensuite parce qu'actuellement seules 10.000 entreprises françaises exportent vers le Canada dont 75% de PME.

Ce qui est bien trop faible. De fait, en 2016, les exportations de biens se sont élevées à seulement 3 milliards d'euros plaçant le Canada à la 30ème place de nos clients à l'échelle internationale. En supprimant la plupart des droits de douane, de très nombreuses PME françaises devraient trouver chez ce grand partenaire des débouchés nouveaux. Prenons l'exemple du linge de maison, pour des entreprises comme Jacquard Français ou Blanc des Vosges qui voient disparaître immédiatement des droits de douane de 18 %, c'est un marché de 2 milliards d'euros qui s'ouvre à elles.

Dans ces conditions il semble curieux que seules 952 entreprises françaises aient demandé leur inscription au registre européen REX (Registered Exporter system) permettant aux entreprises de l'Union européenne de bénéficier, dès maintenant, de la réduction des droits de douane. Alors qu'elles sont près du double en Allemagne et déjà plus de 12 000 au Royaume-Uni. Sans doute le brouhaha fait par certaines ONG au sujet des fameuses procédures d'arbitrage en cas de différends commerciaux a-t-il effrayé certains entrepreneurs. Le CETA prévoit en effet la création d'un tribunal d'arbitrage permettant à des entreprises canadiennes d'attaquer des Etats européens en justice si elles estiment que des décisions publiques sont contraires aux obligations du traité. Et cela alors que les entreprises françaises n'auront pas accès à ce tribunal arbitral. Cette disposition, dont les modalités d'application restent à affiner, ne doivent pas constituer l'arbre qui cache la forêt canadienne. A n'en pas douter, pour toutes les PME françaises il y a beaucoup à gagner dans l'application de ce traité de libre-échange.

Un marché proche
au plan culturel

Yves de Kerdrel

Directeur général de Valeurs actuelles
Directeur de la Rédaction de WanSquare
Rédacteur en Chef de Mieux Vivre Votre Argent



L'Inde : un potentiel important pour nos entreprises

Deuxième pays le plus peuplé de la planète et cinquième économie mondiale, l'Inde devrait passer en 2027 en troisième position, devant le Japon et l'Allemagne, boosté par un vaste programme de libéralisation et d'ouverture de son économie.

Avec un PIB de 2.400 milliards de dollars (projections de croissance du FMI), elle figure déjà parmi les économies majeures les plus dynamiques au monde. Son potentiel démographique est bien connu : elle représente 18% de la population active mondiale, près de la moitié de sa population a moins de 25 ans et 550 millions d'Indiens feront partie de la classe moyenne en 2025.

Les réformes libérales de 1991 ont permis de doubler la croissance du PIB (3,5 % auparavant) et le développement spectaculaire du secteur IT. Cette croissance pourrait dépasser 7 % pour les années à venir, essentiellement tirée par la demande intérieure, les nouvelles technologies, l'e-commerce, les transports et investissements en infrastructures et les IDE. De nouvelles mesures favorables à l'investissement viennent d'être annoncées au début de cette année.

Le gouvernement de Narendra Modi a promu une série d'initiatives et de réformes qui devraient permettre à l'Inde de continuer sur sa lancée. Parmi celles-ci, citons le programme Make in India (fin 2014), la démonétisation destinée à combattre l'économie non-officielle

(fin 2016), l'introduction en juillet 2017 de la GST (Goods and Services Tax) qui contribuera à une plus grande productivité en supprimant les taxes affectant le commerce intra-États.

Si deux tiers de la population est encore rurale, celle-ci devrait se réduire à un tiers dans 20 ans ; cette urbanisation croissante a incité le gouvernement Modi à mettre en œuvre un plan de développement urbain, avec des « smart cities » qui devraient éclore et transformer une centaine des quartiers et banlieues en « villes intelligentes ».

À SAVOIR

Pour réussir en Inde, il faut savoir soigner les relations personnelles, être ponctuel dans ses rendez-vous, et faire preuve de respect et de patience quelques que soient les difficultés rencontrées (par exemple bureaucratie, changements réglementaires).

Témoignages de nos clients : le démarrage s'avère souvent plus long que prévu.

Présence et opportunités pour les sociétés françaises

Plus de 400 entreprises françaises avec un millier d'établissements sont implantées en Inde, sous forme de co-entreprises ou filiales industrielles et commerciales, ou de bureaux de représentation. Elles emploient plus de 300.000 personnes (dont 100.000 par Cap Gemini) principalement dans les secteurs de l'eau, assainissement et travaux publics, les télécommunications, le pétrole et la chimie, l'industrie électrique et l'aéronautique, l'agriculture et l'agroalimentaire, les services financiers. Au niveau politique, la France a développé trois axes de coopération stratégique : la défense (l'Inde

est un des principaux acheteurs d'armements au monde), le nucléaire et l'espace.

Soulignons la signature en 2016 d'un contrat de 9 milliards \$ portant sur la livraison de 36 Rafales ; l'accord comprend des « offsets », une clause de compensation industrielle par laquelle Dassault s'engage à investir en Inde 50 % de la valeur du contrat. Dassault Aviation envisage de mettre en place une unité de production en Inde, programme dans lequel d'autres entreprises françaises seront associées. Rapelons que l'Inde ne représente encore aujourd'hui que 1 % de nos importations et 1 % de nos exportations. Constamment déficitaire depuis 10 ans, notre balance commerciale s'est un peu améliorée récemment.

Le Crédit Agricole en Inde

Le groupe Crédit Agricole s'est implanté en Inde en 1878 avec une succursale à Pondichéry. Aujourd'hui, le Groupe y est présent via les 5 succursales de Crédit Agricole CIB (CACIB) à Mumbai, Delhi, Pune, Bangalore et Chennai. CACIB déploie en Inde une offre de banque de financement et d'investissement complète : financements à court et moyen terme, en roupie et en devises, cash management, trade finance, change et produits de taux, prêts syndiqués et financements structurés. Le Groupe est également présent en gestion d'actifs, via une Joint Venture entre Amundi et la State Bank of India, la plus grande banque d'État. CACIB Inde accompagne les grandes entreprises et institutions indiennes, françaises et autres sociétés multinationales, ainsi que des PME et ETI clientes du Crédit Agricole en France. Pour ces dernières, un Desk francophone a été mis en place à Mumbai par le Pôle d'Accompagnement International du groupe Crédit Agricole.

Michel DEMUYNCK
Responsable International Desk Asie-Pacifique
Groupe Crédit Agricole

Sravanthi V
Responsable du Desk Inde

CHIFFRES CLÉS

SUPERFICIE :
3 287 263 KM²
(5 FOIS LA FRANCE)

POPULATION :
1,3 MILLIARD

PIB PAR HABITANT :
1.709 USD (2016)

INFLATION : 4,5 %

NOTATION COFACE :
A4/B

NOTATION MOODY'S : BAA2,
STABLE (DEPUIS NOVEMBRE 2017)

A la faveur de la reprise (tardive) de l'investissement productif, la croissance a sensiblement accéléré en 2017 : le cycle économique étonne désormais positivement par sa force et sa diffusion. Il ne s'accompagne pas encore des déséquilibres classiques que nourrit une croissance très soutenue (inflation et déséquilibres extérieurs notamment), déséquilibres qui en annoncent habituellement le retournement.

Une reprise à la hauteur de la violence de la crise de 2008

Des facteurs structurels (tels que concurrence internationale, délocalisations de production de biens à fort contenu en main-d'œuvre, tertiarisation et « ubérisation » du monde du travail dans les économies avancées) contribuent à la faiblesse de l'inflation. Il faut également chercher les ingrédients du cycle actuel du côté de la grande crise financière de 2008. La profondeur de celle-ci explique que la cicatrisation soit lente, que l'investissement se soit repris tardivement et que les déséquilibres réels ne se manifestent pas encore, notamment pas sous forme d'inflation. Évoluer à un rythme proche, voire excédant, le taux de croissance potentielle (1,8% aux États-Unis et 1,5% en zone euro) ne signifie pas que l'écart à la production potentielle (output gap) soit comblé. Cet écart ne se referme que très lentement : s'il est nul en Allemagne dès 2014, il ne serait comblé aux Etats-Unis et en zone euro qu'en 2017 et 2018, respectivement. À l'exception notable donc des États-Unis et de l'Allemagne, la plupart des économies ne tournent pas encore à « plein régime » et il subsiste des capacités inutilisées. Le cycle semble ainsi encore avoir quelques beaux trimestres devant lui et nous retenons un scénario d'essoufflement naturel sans catastrophe : modeste accélération aux États-Unis (2,4% en 2018 après 2,3% en 2017), ralentissement léger en zone euro (vers 2,3%), sans menace inflationniste (2,2% et 1,4% aux États-Unis et en zone euro, respectivement). Le monde émergent, enfin, a connu une accélération de sa croissance tirée par la demande mondiale. La consommation des ménages prend désormais le relais et permettrait aux économies émergentes de croître en 2018 au même rythme qu'en 2017 : 4,7%. Cette résistance autour d'un rythme confortable, sans être très élevé, tient notamment au scénario retenu pour l'économie chinoise : celui d'un ralentissement ordonné.

Les banques centrales à la manœuvre

Les Banques centrales (et notamment la Banque Centrale Européenne) ne sont donc pas en retard sur le cycle réel : le rythme des resserrements monétaires qui se sont mis ou vont se mettre en place sera graduel. Les politiques monétaires, encore accommodantes malgré le resserrement tangible ou programmé, soutiendront la croissance

alors que la résorption des déséquilibres publics sera facilitée par la faiblesse durable des taux d'intérêt obligataires des grandes zones monétaires, dollar et euro. Nous tablons sur une remontée « ordonnée », en dépit d'inévitables épisodes de turbulences, des taux longs et des taux réels qui demeureront faibles, voire négatifs.

Les risques les plus sensibles

Bien que notre scénario soit raisonnablement serein, de nombreux risques latents peuvent se manifester violemment. Au sein de risques économiques et politiques aussi nombreux qu'anxiogènes, il faut s'efforcer de retenir les risques susceptibles de se matérialiser avec des impacts tangibles à relativement brève échéance. Quels sont les dangers les plus susceptibles de faire « dérailler » une trop belle histoire ? Un retournement du marché actions américain semble, au sein des dommages collatéraux sur le prix des actifs financiers de politiques monétaires extrêmement accommodantes, le risque le plus patent. Les marchés actions se replient, en effet, depuis le début de l'année : les Etats-Unis ont mené cette danse « macabre » entraînant l'Europe et les pays émergents dans leur sillage. La hausse des taux longs sans risque (taux 10 ans américains et allemands) sur la période récente a évidemment pesé sur le niveau des valorisations. Le retour de l'inflation (ou plutôt la peur de son retour) est souvent cité comme l'un des facteurs clés : un bouc émissaire facile. L'accélération des salaires supérieure aux attentes aux Etats-Unis (2,9% sur un an) n'est pas impressionnante et son impact sur les prix à la consommation sera dilué (gains de productivité, concurrence, etc.). L'inflation sous-jacente restera modérée et conforte un scénario de resserrement monétaire toujours lent. Ce resserrement (pourtant bien entamé aux Etats-Unis) n'avait certainement pas été parfaitement intégré par les marchés obligataires, en atteste l'aplatissement de la courbe américaine durant toute l'année 2017. Ce retournement des marchés témoigne cependant des craintes très vives des investisseurs à l'endroit d'une remontée plus brutale des taux d'intérêt, sans que la croissance nominale des profits soit au rendez-vous. Or, les dernières données économiques sont cohérentes avec un scénario qui conjugue une croissance en volume robuste, une inflation toujours modérée et s'achève par un resserrement monétaire graduel sans remontée « pathogène » des taux d'intérêt longs. Enfin, pour apporter une nuance finale à cette correction des marchés actions : elle intervient alors que les investisseurs étaient déjà très largement exposés aux actions. Il pourrait ainsi s'agir plus d'une respiration que du début d'un violent « bear market ».

Catherine LEBOUGRE
économiste senior, Crédit Agricole SA.

RENCONTRE Groupe Streit Les valeurs et la vision

En cinquante ans, le petit atelier de tournage créé par Otto Streit et son fils Roland est devenu un équipementier de premier plan, dont la maison mère est toujours implantée dans le Doubs, mais qui s'est fortement développé à l'international : 120 M€ de chiffre d'affaires, 1000 collaborateurs. Le secret de cette réussite ? Laissons le Président expliquer...



Comment expliquez-vous la réussite de votre entreprise ?

Roland Streit : Tout a commencé en 1968, dans le sous-sol de notre maison... Mon père vient de perdre son emploi et il décide de créer chez lui un petit atelier de tournage, fraîsage, perçage. Moi, je terminais l'école Polytechnique de Zurich et je choisis de le rejoindre. A lui les questions techniques, à moi plutôt les questions de gestion et de développement. Nous sommes restés là longtemps, nous étalant dans toute la maison !

Nos valeurs se sont forgées à ce moment-là : écoute, respect de l'autre, confiance. Notre objectif à cette époque était de passer de « sous-traitant de sous-traitant » à sous-traitant de premier rang. C'est arrivé en 75 quand nous avons commencé à travailler en direct avec Peugeot puis Renault.

Comment ont évolué les produits ?

R. S. : C'est à peu près à cette époque que les grands donneurs d'ordre ont commencé à se préoccuper de qualité. Nous avons répondu à leurs exigences. Puis ils ont eu besoin de fournisseurs capables d'assurer la maîtrise d'œuvre : nous nous sommes engouffrés dans cette brèche qui rend notre métier beaucoup plus sophistiqué et intéressant. Nous avons satisfait les contraintes logis-

tiques du « juste à temps ». Bref, nous avons toujours cherché à anticiper l'évolution de notre marché. Aujourd'hui, on nous demande des process de dépollution des moteurs, de sécurisation des véhicules. Nous innovons dans ces domaines afin de répondre à ces demandes. L'écoute, encore une fois !

Et l'international ?

R. S. : L'industrie automobile s'est fortement internationalisée dans les années 2000. Nous rapprocher physiquement de nos clients est devenu indispensable. Nous avons implanté deux usines, en Serbie, en 2004 et en Slovaquie en 2005. Pour aller en Asie, nous avons choisi, en 2007, d'ouvrir notre capital à une entreprise taiwanaise, Meita, qui nous apporte la connaissance de ces pays. En 2012, elle est devenue majoritaire, ce qui répond à mon souci de pérenniser notre entreprise, quand je partirai.

Quel appui trouvez-vous auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté ?

R. S. : C'est notre partenaire historique. Il a financé notre première machine il y a 50 ans ! Et c'est aussi le Crédit Agricole qui nous a soutenu pour passer la crise grave de 2009. Sa filiale serbe nous apporte les mécanismes de cautionnement, indispensables pour ces pays qui ne sont pas dans l'U.E., ainsi que

CHIFFRES CLÉS

CA : **120 M€** DONT 50 % RÉALISÉS À L'INTERNATIONAL

EFFECTIFS : **1000 PERSONNES**
DONT 600 À L'ÉTRANGER

WWW.GROUPE-STREIT.COM

le financement des équipements et de précieux conseils pour nous adapter à la culture de ces pays. J'espère qu'ils seront à nos côtés pour le développement au Mexique que nous prévoyons fin 2019 !

Quelles leçons tirez-vous de votre réussite ?

R. S. : Rester enthousiaste ! Etre fort sur son métier de base et l'enrichir constamment. Anticiper l'évolution du métier. Notre R&D est restée en France. Nos résultats sont entièrement réinvestis chaque année ! Apprendre de nos filiales, écouter nos collaborateurs et leur apporter l'appui dont les uns et les autres ont besoin. Notre métier est de plus en plus difficile et parfois il nous faut négocier pied à pied avec nos clients. Ce n'est jouable que s'ils ont totalement confiance en nous. Je crois que cette valeur, déjà cultivée quand nous avons démarré dans notre sous-sol, résume tout.

CRÉDIT
AGRICOLE
INTERNATIONAL

CRÉDIT AGRICOLE
INTERNATIONAL est édité trimestriellement par le GIE GECAM - Fédération nationale du Crédit Agricole,
48 rue La Boétie, 75008 Paris,
tél. 01 49 53 44 05

Directeur de la publication
Alban Aucoin

Rédacteur en chef
Jean Salati

Comité éditorial

H. Barthelemy, CR Aquitaine;
C. Eydoux, CA CIB; A. Hemery,
CR du Finistère ; M.-L. Madelin,
CA sa ; C. Planque, CR Nord de
France ; N. Renaut, CA sa ;
C. Renoux, CA CIB ; P. Staehly, CR
Alsace Vosges ; M-A Torloting,
CR Lorraine, J. Tual, CA sa ;
B. Broca, Paragraphe

Réalisation et direction
technique
Paragraphe

Impression
SDWA - Dépôt légal :
avril 2018

Abonnements
Caisses régionales
de Crédit Agricole.